



## **Déclaration préalable au CTPD 1<sup>er</sup> degré du 8 février 2010**

M. l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTPD

Le début de l'année glacial costarmoricain était-il un signe annonciateur de la future carte scolaire dans notre département ?

Nous regrettons que la spécificité costarmoricaine de la scolarisation des 2 ans, mise à mal ces dernières années dans notre Académie, s'amplifie à l'aulne de cette carte scolaire. La démographie réelle et l'augmentation des effectifs niée par vos services vous permet de supprimer des postes tout en annonçant que le département en gagne...

Dans vos discours, soit en groupe de travail, soit en direction des élus, vous ajoutez à cette remise en cause clairement voulue par nos gouvernants, un soupçon de culpabilisation envers les collectivités qui seraient entièrement responsables de la prise en charge de la petite enfance qui leur incomberait, l'Etat palliant leurs insuffisances.

Nous leur laisserons le soin de vous répondre demain en CDEN et nous regrettons par ailleurs que vous n'ayez pas ou peu reçu de délégations avant ce CTPD.

En ce qui nous concerne, nous faisons entièrement confiance à nos collègues directeurs et il s'avère que leurs chiffres sont souvent différents de ceux retenus par l'Administration et bien évidemment toujours en défaveur des écoles. Les audiences permettaient à vos services d'avoir des compléments d'information précieux concernant quelques écoles dont la situation n'avait pas été prise en compte.

Est-il utile de rappeler que dans notre département très rural les élus font le maximum d'efforts pour leur école communale, en finançant les locaux et en salariant les ATSEM ?

Est-il utile de rappeler que l'Ecole Maternelle est une vraie école où nos collègues font un travail d'enseignement reconnu ?

Est-il utile de rappeler que notre département est rural et que cette spécificité est trop souvent oubliée par notre Recteur et sa politique Académique ?

Est-il utile de rappeler la forte concurrence qui sévit entre les écoles publiques et privées de notre département ? Selon vous, elles seraient logées à la même enseigne et souffriraient aussi des restrictions budgétaires. Ce n'est pas notre analyse et certaines situations en attestent, la concurrence est tronquée et la remise en cause de la scolarisation dès 2 ans leur bénéficie clairement.

Tout comme la globalisation des effectifs par commune qui nie la spécificité locale de certaines villes où des fusions sont prononcées vers tel ou tel site extérieur au centre-ville, choix du site laissant alors un boulevard à des écoles confessionnelles qui se feront un plaisir d'accueillir dans leurs murs des élèves que l'école publique perdra (ainsi que leurs frères et sœurs).

Vous nous avez assuré que les fusions se faisaient dans le dialogue et n'auraient lieu qu'en cas d'accord des élus, là encore nous pouvons vous assurer que dans certaines situations de dialogue il n'y a point eu et que la volonté des municipalités n'était pas un choix mais un « marché » pour sauver une classe.

L'UNSA-Education est viscéralement attachée à son Ecole Publique, la seule de la République et elle dénonce fortement les attaques orchestrées par un gouvernement dont le seul leitmotiv est de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

Il est clair qu'après des années de suppression de milliers de postes, le plus gros plan social de notre pays a forcément des répercussions sur le fonctionnement de l'école. Le choix, pur d'uniques raisons budgétaires, de sacrifier la scolarisation des 2 ans et à terme la maternelle est inacceptable. D'ailleurs cette suppression à tout va des fonctionnaires est remise en cause par la Cour des Comptes. En ce qui nous concerne, l'Education et nos enfants devraient être la priorité et pas une finalité pour économiser des postes, alors qu'en même temps on alloue, entre autres, des milliards aux restaurateurs ...

Chacun ses priorités, ajoutant tout de même que l'Ecole concerne l'ensemble de nos concitoyens sur tout le territoire.